

# MAIRIE DE MARLHES LOIRE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mai 2018

**PRESENTS** : Anne DROIN, Henri MEJEAN, Vincent SEUX, Martine DALMAS, Antonin DURIEU, Jean-Isidore FORISSIER, Daniel EPALLE, Claudie CHORAIN, Roger DEFOURS, François EPALLE, Catherine MOUNIER, Josselin DOURRET

**ABSENTES EXCUSEES** : Catherine BONY, Kenza THIERS, Muriel BRUNON ayant donné pouvoir à Antonin DURIEU

**SECRETAIRE** : François EPALLE

### DELIBERATIONS :

Le compte rendu de la séance du Jeudi 26 Avril 2018 est approuvé.

#### Tarifs vente de l'eau 2019

Madame le Maire rappelle les tarifs de l'eau pour la période Mai 2017-Mai 2018 et présente des tableaux avec proposition d'augmentation de 1, 2 ou 3 %.

Au vu des travaux à réaliser pour le réseau d'eau et après vote à main levée, le Conseil Municipal **décide une augmentation de 2 % pour la période de Mai 2018 à Mai 2019** de l'ensemble des tarifs à l'unanimité.

Consommation d'eau en m3

- de 0 à 400 m3\_\_\_\_\_ : 1,12 €
- de 401 m3 à 1000 m3\_\_\_\_\_ : 0,93 €
- + 1000 m3\_\_\_\_\_ : 0,87 €

- Prix de la redevance fixe\_\_\_\_\_ : 73,58 €
- Prix de la location de compteur\_\_ : 7,04 €

#### Tarifs service assainissement 2019

Madame le Maire rappelle les tarifs du service assainissement pour la période Mai 2017-Mai 2018 et présente des tableaux avec proposition d'augmentation de 1, 2 ou 3 %.

Après vote à main levée, le Conseil Municipal **décide une augmentation de 2 % pour la période de Mai 2018 à Mai 2019** des tarifs à l'unanimité :

- Droit fixe : 38,29 €.
- Prix de la redevance : 1,10 € / m3.

Le Conseil Municipal décide également à l'unanimité de reporter à 2 100 € la **Participation** pour l'**Assainissement Collectif (PAC)** à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **Installation du système de télégestion pour le chauffage du gymnase**

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », à laquelle la commune adhère, le SIEL propose une option comprenant l'installation d'un système de télégestion pour optimiser la gestion du chauffage du gymnase.

Financièrement, le coût prévisionnel de l'installation du système est de **7 500 €HT** et la contribution annuelle pour la maintenance est de **230 € (200 € de base + 1 € par point de pilotage (ici 30 points))**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 11 Pour et 2 Abstentions approuve la souscription à l'option « Télégestion » et la contribution de la commune prévue dans la convention cadre.

### **Numérotation métrique de la Rue Saint-Jean-François Régis**

La délibération du 1<sup>er</sup> Mars 2018 concernant la numérotation des habitations dans le cadre de l'adressage prévoyait un système de numérotation métrique pour la Rue Saint-Jean-François Régis seulement depuis le carrefour du Lotissement Ravel jusqu'au Rosey. Or, il existe auparavant des terrains nus et constructibles susceptibles d'être numérotés à l'avenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la numérotation métrique pour la totalité de la Rue Saint-Jean François Régis ; depuis l'intersection de la Route de Saint-Genest-Malifaux jusqu'au hameau du Rosey.

Une réunion publique aura lieu le Samedi 30 Juin 2018 (10h-midi) pour information aux habitants de leur nouvelle adresse.

### **Programme Voirie 2018 : approbation du choix de l'entreprise**

Madame le Maire rappelle les projets de travaux du programme Voirie 2018 selon 2 rubriques : Route de Valadon (le Tracollet) et Zone Artisanale des Communes.

Elle fait part que suite à l'appel d'offres, c'est l'Entreprise Vivaraise de Travaux Publics de Bourg Lès Valence qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour 67 069,35 € H.T.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de la Commission d'Appel d'Offres.

### **Eveil musical en milieu scolaire : Approbation convention et subvention au Centre Musical année scolaire 2018 / 2019**

Madame le Maire fait part que le Centre Musical du Haut-Pilat de ST-GENEST-MALIFAUX dispense à l'école Champagnat une prestation "*d'Eveil Musical en Milieu Scolaire*" pour toute l'année (Septembre 2018 – Août 2019).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention avec le Centre Musical du Haut Pilat. Une subvention de 1554 € leur sera versé lors du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

## **DIVERS**

Madame le Maire présente l'étude urbaine du cabinet AUA : diagnostic et propositions d'aménagement sur :

\*les secteurs de l'église, de la place Champagnat, la place de l'abreuvoir, Ecotay, école, stade

\*les voies publiques : entrées de bourg, carrefours

\*le développement des liaisons douces

\*les places de stationnement

Ils donnent également une estimation des travaux et des équipements.

Les membres du conseil municipal discutent alors des « fiches » à approfondir, des priorités seront définies les moyens financiers.

Pour finir, Roger DEFOURS fait part des avancées pour l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets. Il indique qu'à l'horizon 2020, il y aura une modification des consignes de tri.